

Monsieur le Chancelier,

Mesdames et messieurs du Conseil du Gouverneur,

Distingués membres du Sénat et du Conseil académique,

Chers étudiants,

Mesdames et messieurs,

Je suis certain d'être le fidèle porte-parole du Dr Bastarache, du Dr Doiron, du Dr Fulton et de M. Leblanc en vous exprimant nos sentiments de gratitude pour ce privilège qui nous échoit, soit celui de recevoir un doctorat honoris causa, d'autant plus que cet honneur nous est dévolu par l'Université de Moncton.

Car, à bien des égards, l'Université de Moncton symbolise la force et la détermination des Acadiens, qui n'ont jamais été aussi vivants, aussi agissants, aussi maîtres de leur destin qu'aujourd'hui - et partant, aussi revendicateurs et remuants que maintenant.

Plus encore, l'histoire de l'Université de Moncton se noue et se confond avec l'histoire même de l'Acadie, avant d'en constituer l'un des plus beaux fleurons. Déjà au 19^e siècle, on avait réussi à mettre sur pied, au prix de dévouements et de sacrifices dont on ne surestimera jamais assez la portée, un réseau d'institutions qui ont été à la fois le centre de gravité de votre société et le point d'ancrage de vos élites. L'Université de Moncton, ne l'oublions pas, en est la fille directe. A l'aube de ses 20 ans, nous devons prendre acte de son passé pour mieux saisir sa vocation.

Le mot lui-même l'exprime fort éloquemment: il faut tendre inlassablement à l'universel en reculant le plus loin possible les frontières de l'inconnu par le triple éclairage de la transmission du savoir, l'élaboration du nouveau savoir et la remise en question perpétuelle du savoir, suivant le discours fameux de Descartes. La fonction suprême de toute université est donc de poursuivre la recherche de la vérité, sans aucune limitation, aucun conformisme, pression ou préjugé extérieur.